

CONCOURS

ÉCRIS MOI UNE IMAGE

+ d'infos sur seinemaritime.fr



Edito

Donner le goût de lire, susciter l'envie d'écrire, développer la créativité, c'est le pari tenu par la première édition du concours *Écris moi une image* ouvert aux collégiens seinomarins.

Avec la 2^e édition de ce concours, le Département de Seine-Maritime renouvelle son désir de valoriser la création littéraire, historiquement liée à son territoire, mais également au centre de ses préoccupations en matière d'éducation et de lutte contre l'illettrisme. La maîtrise de l'écriture est essentielle et aujourd'hui, pour entrer dans l'ère numérique, il nous semble également important de sensibiliser nos jeunes à l'image, qui s'impose désormais, en parallèle du texte, comme outil légitime d'apprentissage et de création.

Ce concours est l'occasion de confronter le regard des jeunes sur l'image et sur l'écriture, il permet à chacun d'alterner les techniques et d'associer ses compétences et qualités au service d'une œuvre collective.

Le Président du Département
Nicolas ROULY

ÉCRIS-MOI UNE IMAGE

Ce concours doit permettre à une classe de votre établissement, la réalisation d'une œuvre collective encadrée par un ou plusieurs enseignants. A partir du thème proposé, il s'agit de produire une nouvelle et trois à cinq images, dans une dynamique d'interaction entre la production littéraire et la démarche photographique. Image et texte dialoguent pour construire une courte histoire.

Les enseignants assurent la coordination et garantissent le caractère collectif des œuvres.

La thématique

Chaque année, la thématique change, pour cette 2^e édition, le thème est "Écris-moi une image : ma vie d'ado en Seine-maritime".

L'inscription :

L'enseignant se charge de l'inscription avec l'accord du principal du collège.

Adressez votre candidature, uniquement par mail, avant la fin du mois de septembre, à la Direction de la Culture et du Patrimoine du Département

Contact : sophie.levillard@cg76.fr / 02 35 15 69 38

La production :

La nouvelle et les images doivent se répondre dans une dynamique de création croisée. Le choix du genre littéraire et du registre d'écriture est libre, de même que les prises de vue et les techniques utilisées : photographie numérique, photomontage, superposition, graphisme, etc.

Le fichier texte doit comporter de 7 500 à 12 000 signes (Times corps 12), il peut être ensuite modifié et travaillé graphiquement.

L'œuvre peut comporter de 3 à 5 images maximum, elles doivent être en haute définition.

Les modules d'accompagnement :

Dans le cadre du CRED 76, le Département propose aux collèges publics des modules d'accompagnement de 2h spécifiques à ce concours (page 305 du guide CRED 76). Ils peuvent prendre la forme de rencontres et d'ateliers d'initiation, encadrés par des artistes et professionnels de l'écriture, de la photographie, du design graphique et des archives.

Ces modules seront animés par les partenaires d'*Écris-moi une image* :

- Le Pôle Image (sur l'aspect photographie)
- Terres de Paroles (sur l'aspect création littéraire)
- L'École Supérieure d'Art et de Design Le Havre-Rouen (sur l'aspect création littéraire et design graphique)
- Les archives départementales (sur l'aspect nouvelles historiques)

Accompagnement

Tarifs :

La participation au concours est libre et gratuite. Les modules d'accompagnement sont pris en charge dans le cadre du CRED 76 pour les classes des collèges publics.

Modalités d'envoi :

Les productions (textes et images) doivent être adressées en mars par mail à l'adresse suivante : sophie.levillard@cg76.fr.

En complément de cet envoi, vous signerez une déclaration sur l'honneur, précisant que les élèves sont bien les auteurs originaux de la nouvelle et des images.

Les modalités de sélection :

Les critères de sélection porteront sur l'ensemble de la production (texte + images) et sur la cohérence entre les deux, sur la qualité littéraire et l'originalité des images.

Les projets présentés devront respecter le règlement du concours.

Le jury est composé de personnalités qualifiées et d'artistes du monde littéraire, photographique et du design graphique.

Les récompenses

Prix du jury

Les 5 meilleures œuvres seront publiées dans une édition limitée offerte aux élèves des 5 classes et diffusée dans les cabanes de Lire à la Plage, les bibliothèques du département et les CDI.

Un rendez-vous privilégié sera organisé dans le cadre du festival Terres de Paroles.

Les 3 classes finalistes seront invitées à Paris pour une journée découverte de la Gaîté Lyrique, lieu dédié à la culture numérique. (www.gaite-lyrique.net)

Prix du public

Le Département de Seine-Maritime publiera l'ensemble des œuvres sur www.seinemaritime.fr pour un vote libre sur internet.

Prix des collégiens

La commission culture du conseil départemental des collégiens désignera son "coup de cœur".

Ecris-moi une image... au Kef

Dans le cadre d'une coopération internationale avec la Tunisie, le Concours *Écris-moi une image* est ouvert aux classes de collège et groupes de jeunes du Kef avec la même thématique.

Pourquoi le Kef ?

Le Département de Seine-Maritime s'engage dans une coopération internationale avec le Gouvernorat du Kef en Tunisie. Des échanges de projets et de savoir-faire sont envisagés dans une approche partenariale et d'intérêt mutuel entre les deux territoires. Cette collaboration est un moyen d'appuyer le processus de démocratisation en Tunisie et d'envisager des objectifs communs : un meilleur accès aux droits pour tous les habitants, davantage d'égalité entre les femmes et les hommes, et une démarche de développement durable.

Qu'est-ce que le Kef ?

Le Kef est une région (5 000 km²) qui se situe au nord-ouest de la Tunisie, à la frontière algérienne, et qui compte 257 000 habitants. C'est une terre agricole, caractérisée par la jeunesse de sa population (40% de moins de trente ans), la richesse de son patrimoine local et religieux, et son dynamisme associatif, notamment en matière culturelle.

De nombreux artistes tunisiens sont en effet originaires du Kef et le territoire concentre une offre importante de festivals et d'équipements culturels permettant une production artistique importante.

Le concours se déroulera dans chacun des deux territoires dans l'idée de créer des connexions entre les jeunes participant(es) : échanges entre les collèges ou groupes de jeunes, outils dématérialisés, jury commun, temps de valorisation de part et d'autre. Et peut-être de créer des jumelages entre les jeunes seinomarin(e)s et les jeunes kefois(e)s, qui apprennent le français à partir de l'âge de 7 ans.

La vie quotidienne est la thématique unique retenue. Les productions images et textes feront l'objet de lectures croisées, afin de nourrir les imaginaires et d'inviter de part et d'autre à la découverte des spécificités, mais également des nombreux points communs des modes de vie et préoccupations de la jeunesse, ici et là-bas.

"Ma vie d'ado" devra permettre aux collégiens de s'exprimer sur leur univers : vie de famille, amitiés, loisir, etc.

